



Saint-Cyprien-de-Napierville

info@st-cypriendenapierville.ca

AVIS PUBLIC

ADOPTION DU RÈGLEMENT NO. 505 – RÈGLEMENT PORTANT SUR UN AMENDEMENT DU RÈGLEMENT DE ZONAGE NO.452 DE FAÇON À AUTORISER LES QUAIS DE DÉCHARGEMENT DANS LA ZONE A-106

AVIS PUBLIC est par la présente donnée de ce qui suit :

Lors d'une séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Cyprien-de-Napierville tenue mardi le 11 janvier 2022 à 20h00, le conseil municipal a adopté le règlement no.505 portant sur un amendement du règlement de zonage no.452 de façon à autoriser les quais de déchargement dans la zone a-106

Ledit règlement entre en vigueur suite à la réception du certificat de conformité par la MRC des Jardins-de-Napierville.

Toute personne intéressée peut en prendre connaissance sur le site internet de la municipalité www.st-cypriendenapierville.com dans la section des règlements. Selon les recommandations gouvernementales, nous sommes présentement en télétravail et demeurons disponibles par téléphone au 450-245-3658 et par courriel au info@st-cypriendenapierville.ca. Nous assurons le suivi des demandes selon l'horaire de travail suivant : du lundi au jeudi de 8h à midi et de 13h à 17h ainsi que le vendredi de 8h à midi.

Donné à Saint-Cyprien-de-Napierville, ce 15^e jour de février 2022.

James L.Lacroix
Directeur général
et greffier-trésorier

Hôtel de ville
121, Rang Cyr
St-Cyprien-de-Napierville
(Québec) J0J 1L0
Tél. : (450) 245-3658
Télééc. : (450) 245-7824



Saint-Cyprien-de-Napierville

info@st-cyriendenapierville.ca

CERTIFICAT DE PUBLICATION

ADOPTION DU RÈGLEMENT NO. 505 – RÈGLEMENT PORTANT SUR UN AMENDEMENT DU RÈGLEMENT DE ZONAGE NO.452 DE FAÇON À AUTORISER LES QUAIS DE DÉCHARGEMENT DANS LA ZONE A-106

Je soussigné, Directeur général & greffier-trésorier, certifie par la présente sous mon serment d'office, avoir affiché l'avis public relatif à l'adoption du règlement ci-haut mentionné à l'hôtel de ville, sur les plateformes de communication ainsi que sur le site internet de la municipalité en conformité avec le règlement relatif aux avis publics entre 8 heures et midi ce 16^e jour de février 2022.

En foi de quoi, j'é mets ce certificat à St-Cyprien-de-Napierville ce 16^e jour de février deux mille vingt-deux.

James L.Lacroix
*Directeur général
et greffier-trésorier*

Hôtel de ville
121, Rang Cyr
St-Cyprien-de-Napierville
(Québec) J0J 1L0
Tél. : (450) 245-3658
Télééc. : (450) 245-7824